



**Partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables d'Île-de-France et la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris.
Mes Volontés en marque blanche.**

Communiqué de presse

Le 7 juillet 2021

Mes Volontés a conclu un partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables d'Île-de-France et la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris.

Ce partenariat consiste en la mise en place d'une plateforme dédiée, appelée « SerenitePro », à destination de leurs membres, afin d'assurer la continuité de leur activité en cas de décès ou d'incapacité.

Codes d'accès à des services en ligne (Urssaf, impôts, réseaux sociaux...), contacts professionnels (banque, fournisseurs...), existence d'un mandat de protection future et/ou de protection posthume, instructions de gestion courante, ou encore relatives aux clients, aux prestataires ou aux fournisseurs...

En cas d'accident, toutes ces informations essentielles pourront ainsi être transmises, en toute sécurité et confidentialité, aux personnes désignées par l'utilisateur.

Mes Volontés en marque blanche

« Ce premier partenariat conclu avec des acteurs institutionnels nous a permis de créer la marque blanche de notre service mesvolontes.net. Nous pouvons désormais développer et adapter facilement notre service aux besoins et à l'image de nos clients. Je pense notamment aux banques ou aux assurances qui pourraient très bien faire ce choix afin de se démarquer pour offrir ce service à leurs agents ou leurs clients. » déclare Aurélie Drouvin, co-fondatrice du service.

Mes Volontés est un service en ligne créé en juin 2020. Il permet de stocker en toute sécurité des informations essentielles comme ses dernières volontés, la liste de ses comptes en ligne, son inventaire ou ses codes d'accès. Ces données sont chiffrées afin d'être inviolables et transmises à la personne choisie par l'utilisateur au moment de son décès, d'un accident (coma, réanimation...) ou en cas de perte des facultés (maladies dégénératives). Les informations sont délivrées après vérification d'un acte de décès ou d'un certificat médical. Mes Volontés n'est pas un service de testament. Ce service s'adresse au grand public, avec une attention particulière aux chefs d'entreprise et indépendants. www.mesvolontes.net

Contact presse
Aurélie Drouvin
0634060693